

# Nouveaux DG à la Cnac, Anem et Onaaph

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4850 - Mardi 6 août 2019 - Prix : 10 DA

Saison estivale à Béjaïa  
**L'affluence  
des estivants  
en baisse**

9 000 hectares déjà anéantis

## Les feux de forêt font craindre un été de cendres

**De la  
contrebande  
d'Etat dans  
le détroit  
d'Ormuz ?**

Par Mohamed Habili

**A**vec le «bateau étranger» arraisonné par les Iraniens sur des motifs de contrebande, il y a trois jours, ce sera le troisième à connaître la même mésaventure, le premier étant le «Riah» panaméen, et le second, le «Stena Impero», bateau suédois battant pavillon britannique. Le « Riah », à vrai dire, n'est plus panaméen, le Panama lui ayant retiré son pavillon, après avoir retenu contre lui les mêmes griefs que l'Iran. Lui aussi mériterait donc d'être appelé, comme le troisième, «bateau étranger». Tout au début, c'est ainsi que celui-ci a été nommé par les Iraniens, puis ils ont organisé une fuite, selon quoi il serait irakien, ce qui en a étonné plus d'un. On s'attendait à ce qu'il s'avère tout au moins britannique, et voilà qu'il est seulement irakien. Avec un tel pavillon, il ne devrait en principe courir aucun danger dans le détroit d'Ormuz. Encore qu'on ne puisse écarter l'idée que les gardiens de la révolution l'aient choisi précisément parce qu'il était irakien, et qu'à ce titre il constituerait la meilleure preuve qu'ils mettent aux arrêts tous les bateaux contrevenant aux lois de la navigation, non pas seulement les bateaux de tel ou tel pays en particulier. Là-dessus est venue la réaction irakienne, en forme de déni catégorique que le bateau en question soit irakien. Lui aurait-on retiré la nationalité, à lui aussi, mais sans le dire ? Car le dire reviendrait à s'expliquer sur les 700 000 barils de carburant de contrebande qu'il transportait.

Suite en page 3

200 chantiers sans permis enregistrés à Alger en juillet

## Où en est la régularisation des constructions ?



La Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE), relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger, a fait état de quelque 200 constructions bâties sans permis et quatre autres non-conformes au permis de construire délivré. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de ce corps sécuritaire.

Aïd El-Adha

**Face à la cherté des moutons,  
des acheteurs hésitants**

Ouverture du Festival international de Djemila

**Une soirée en l'honneur  
du patrimoine sraoui**

200 chantiers sans permis enregistrés à Alger en juillet

# Où en est la régularisation des constructions ?

■ La Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE), relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger, a fait état de quelque 200 constructions bâties sans permis et quatre autres non-conformes au permis de construire délivré. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de ce corps sécuritaire.

Par Lynda Naili

Un constat qui vient au lendemain de la fin de la deuxième rallonge de la loi 08-15 portant sur la régularisation des constructions et qui remet sur la table l'échec de cette loi. A ce propos, contacté, Jamel Cherfi, docteur et expert en architecture et urbanisme, ex-président du Cnoa (Conseil national de l'Ordre des architectes), qualifiant de «*négalité*» le bilan de cette «*loi de régularisation de l'anarchie*» malgré les dispositions facilitatrices qu'elle comporte, estime que la responsabilité incombe certes aux propriétaires concernés «*dépourvus de culture citoyenne en la matière*» et qui pour «*la plupart sont bénéficiaires de logements dans le cadre des différentes formules proposées par l'Etat*», mais aussi aux pouvoirs publics, particulièrement le secteur de l'Habitat et de l'Urbanisme. Selon lui, «*outre le manque flagrant de textes d'application gérant l'espace urbanistique*», beaucoup de facteurs ont ainsi contribué à ce constat. «*Cette loi élaborée dans l'exclusion des architectes nationaux et en l'absence d'outils de contrôle et de rigueur, de moyens humains et matériels au niveau des collectivités locales, a induit cet état d'anarchie dans le cadre urbanistique de nos villes avec ce nombre effroyable de constructions illicites qui a gangrené le tissu urbain*», affirme-t-il. En outre, estimant que «*les premiers responsables qui se sont succédés à la tête du secteur ont géré des chiffres, pas des projets*», il dira que «*les programmes de logements réalisés dans l'urgence à travers les diverses formules pour éradiquer la crise de logement, ont été exécutés dans le déni total du respect des outils d'urbanisme et ont fini par bidonvilliser nos villes*». En effet, d'après lui, des logements de commande publique ont été «*réalisés sans permis de construire, sans permis de lotir, et bien d'autres documents réglementairement exigés, faisant que le secteur lui-même se retrouve dans l'illicite*». «*Alors, si le secteur transgresse la loi que faut-il attendre du citoyen*», s'interrogera-t-il.

Par ailleurs, indiquant que cette loi de mise en conformité des constructions a été «*pondue sans statistiques ni études réelles pour déterminer les habitations à démolir ou à régulariser*», Jamel Chorfi déplorera que les recommandations des Assises de l'urbanisme de 2011 dont l'objectif était de trouver des solutions à ce désastre urbain, «*aient été mises dans les*



tiroirs» par faute de moyens d'exécution. «*La destruction des habitations illicites n'a pu être appliquée en raison de manque de moyens et aussi par crainte de créer une crise sociale*», dira-t-il à ce propos. Autre facteur qui a induit à ce chaos, il s'agit de la loi relative à l'aménagement et l'urbanisme. Une loi datant du 1<sup>er</sup> décembre 1990, qu'il considérera «*obsolète et qui n'a à ce jour connu aucun amendement*». Ce à quoi il ajoutera que «*nous sommes le seul pays au monde dépourvu d'un fichier immobilier et foncier, ce qui laisse grande ouverte la brèche à la spéculation en la matière avec la complaisance des services de cer-*

tains APC». Dans ce contexte, rappelant que le boom de l'anarchie urbanistique a débuté durant la fin des années 1990 et le début des années 2000 où des constructions illicites ont poussés tels des champignons dont plus d'un million dans la wilaya d'Alger, Jamel Chorfi remettra en cause les chiffres annoncés concernant le nombre de constructions régularisées. Argument à l'appui, il citera l'exemple de la commune huppée d'Hydra.

Les autorités, dira-t-il, parlent d'un taux de régularisation des constructions de 100% alors que la réalité est tout autre. «*Les responsables expliquent ce taux par*

le nombre de dossiers de demandes de régularisation déposées par certains propriétaires, et donc ne reflète nullement la totalité des bâtisses concernées», dira-t-il.

Ceci étant, outre de relever le manque de moyens mis à la disposition de la Police de l'urbanisme de la wilaya, l'expert préconisera le déploiement de ce corps à travers les communes pour une meilleure couverture territoriale et donc un meilleur contrôle et plus d'efficacité en la matière.

Pour rappel, mis en place en 2008 par Noureddine Moussa, ministre de l'Habitat de l'époque, les délais relatifs à la mise en conformité des constructions

inachevées, fixés par les dispositions de la loi 08-15 du 20 juillet 2008, initialement fixés pour 2013, ont été d'abord prolongés de trois ans (août 2016) par Abdelmadjid Tebboune alors ministre de l'Habitat, puis Ahmed Ouyahia, Premier-ministre qui rallongera lui aussi de trois ans (août 2019) la fin de cette loi.

Par ailleurs, en février dernier, le ministère de l'Habitat, en coordination avec les directions de l'urbanisme et les APC, a annoncé le parachèvement, avant la fin du mois d'août prochain, du traitement des dossiers de mise en conformité des constructions inachevées. **L. N.**

Voyageurs affluant vers le pays

## PAF : la Brigade navigante assure toutes les formalités administratives

Les éléments de la brigade navigante de la police aux frontières (PAF) ont assuré toutes les facilitations et procédures administratives à bord du bateau de voyageurs qui a accosté lundi le quai du port d'Alger, en provenance de la ville de Marseille (France), à bord duquel se trouvaient 1 686 voyageurs ayant choisi de passer les vacances d'été et la fête de l'Aïd El Adha parmi leurs familles. A cette occasion, nombre de voyageurs et membres de la communauté algérienne établie à l'étranger ont exprimé, à leur arrivée, leur satisfaction quant à «*la célérité, l'efficacité et la souplesse*» des nouvelles formalités policières, introduites il y a quatre ans, par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), permettant

aux voyageurs d'accomplir en un temps record les formalités de transit. Affirmant avoir choisi, à l'approche de l'Aïd El Adha, coïncidant avec la saison estivale, de retourner au pays pour passer les vacances, les voyageurs se sont félicités de toutes les formalités mises en place, leur permettant de quitter le port «*en quelques minutes*», juste après l'accostage du navire au quai, tandis qu'une telle opération nécessitait auparavant beaucoup de temps, avant l'entrée en vigueur des nouvelles mesures. Les ressortissants algériens établis à l'étranger ont salué, en outre, la qualité des services prodigués par les éléments de la brigade navigante à bord du navire, composée de 6 éléments sous la présidence

d'un lieutenant de police. A ce titre, la commissaire principale de police, Razika Mahdi, a affirmé que la DGSN, représentée par la police aux frontières maritimes, avait pris «*une série de formalités et de mesures sécuritaires afin de faciliter le transit des voyageurs et des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, à travers l'affectation d'une brigade navigante relevant de la PAF au port d'Alger en vue de procéder aux différentes formalités et procédures de transit des voyageurs et de véhicules* (au nombre de 631)». Selon la même responsable, ces procédures se feront «*en un temps record*», rappelant «*la création en 2016 de brigades navigantes pour assurer des services de qualité et faciliter le tran-*

sit, en sus des passages verts réservés aux personnes âgées, aux personnes aux besoins spécifiques, aux femmes enceintes et aux enfants. La commissaire principale de police, Razika Mahdi, a estimé le nombre des voyageurs parmi la communauté algérienne établie à l'étranger et les autres touristes à plus de 75 000 individus durant le premier semestre de 2019. A noter que la brigade navigante est composée de six éléments supervisés par un chef de brigade accompagné de deux policiers chargés des procédures de transit au niveau du service biométrique à bord du bateau, ainsi que d'autres éléments de police chargés des services et de la couverture sécuritaire une fois sur le navire. **Samah Y.**



9 000 hectares déjà anéantis

# Les feux de forêt font craindre un été de cendres

■ Le patrimoine forestier part en fumée dans plusieurs wilayas du pays. Ces derniers jours le pays est devenu le théâtre de terribles incendies. Le feu a ravagé des milliers d'hectares de forêt et de plantations d'arbres fruitiers. Plusieurs wilayas sont touchées.



Ph.D.R.

Par Meriem Benchaouia

Un véritable désastre écologique avec la perte d'arbres forestiers et fruitiers, d'immenses superficies de maquis et de broussailles dont il ne reste que des cendres virevoltant au gré du vent. L'activité humaine a été la principale cause des incendies de forêt au cours de cet été à travers le pays, anéantissant plus de 9 000 hectares engendrés par 1 246 foyers d'incendie entre le 1<sup>er</sup> juin et le 4 août, a indiqué hier à Alger le directeur général des forêts (DGF), Ali Mahmoudi. Animant une conférence de presse autour du bilan et de l'analyse des feux de forêt de la période estivale, le même responsable a fait savoir que «95% de ces incendies ont une relation directe avec l'activité humaine». Parmi ces activités figurent les feux de paille provoqués par certains agriculteurs pour alimenter le sol en nutriments pour leurs prochaines cultures, les élevages pastoraux, les décharges

sauvages dont les produits chimiques peuvent provoquer des départs de feu ainsi que les vacanciers qui éteignent mal leurs barbecues en forêt. Interrogé lors d'un point de presse à propos de possibles convoitises de citoyens autour du charbon de bois et du fongier agricole pour expliquer le nombre important de départs de feu, le même responsable a expliqué que l'exploitation du charbon de bois à partir des feux de forêt était quasiment impossible. «Le bois brûlé perd son pouvoir calorifique. La fabrication du charbon de bois obéit à d'autres techniques», a-t-il affirmé. Quant au fongier agricole, M. Mahmoudi a indiqué que des feux sont provoqués par des citoyens sur des terres leur appartenant sur lesquelles la forêt s'est développée après avoir été délaissées. «Pour le moment, nous n'avons pas constaté de flagrant délit de pyromanie», a-t-il assuré. A ce propos, le même responsable a rappelé que la DGF possède un système d'alerte proportionnel

aux effectifs présents, à savoir un poste de vigie au niveau de chaque wilaya. «Les citoyens peuvent également donner l'alerte à travers un numéro vert actif au niveau de la centrale de la DGF», a-t-il indiqué.

## Tizi Ouzou, la wilaya la plus touchée avec 1 480 hectares

Par ailleurs, les données de la DGF indiquent que sur les 9 004 ha touchés par les incendies à travers le pays, 2 363 ha ont concerné les forêts (26%), 2 530 ha les maquis (28%), 4 111 ha la broussaille (46%). De plus, 38 wilayas sur les 40 concernées par le dispositif de prévention et de lutte ont été touchées par les feux de forêt. Quatre wilayas du pays ont perdu plus de 500 hectares de forêt. La wilaya la plus touchée est Tizi Ouzou avec 1 480 ha et un total de 196 foyers d'incendie. Ain Defla arrive en deuxième position avec 1 191 ha et 56 foyers, puis Tissemsilt avec 1 161 ha et 34 foyers et enfin

Béjaïa avec 1 037 ha et 87 foyers. Avec un total de 4 769 ha, ces quatre wilayas représentent 53% du bilan total des incendies de forêt entre le 1<sup>er</sup> juin et le 4 août 2019. Ainsi, 23 wilayas ont enregistré un bilan inférieur à 100 ha, sept ont enregistré entre 101 et 300 ha, six ont un bilan de 301 à 500 ha et quatre ont un bilan supérieur à 500 ha. Par régions, les incendies ont dévasté 5 599 ha de forêt dans la région centre du pays (62%), 2 577 ha dans la région Est (29%) et 828 ha dans l'ouest du pays (9%). Concernant le bilan mensuel, le mois de juin a enregistré 304 foyers d'incendie pour une superficie de 1 881 ha, le mois de juillet a enregistré 822 foyers sur une superficie de 5 940 ha et le mois d'août (du 1<sup>er</sup> au 4 août) a enregistré 126 foyers sur une superficie de 1 184 ha. «Par rapport aux animaux, beaucoup de photos sur les réseaux sociaux ont circulé mais la plupart ne représentait même pas des animaux présents en Algérie», a fait savoir M. Mahmoudi, précisant que seuls cinq singes magots ont péri dans le Parc national du Djurdjura (wilaya de Bouïra). Par ailleurs, pour faire face aux dégâts causés par les incendies de forêt, le même responsable a rappelé que la DGF a pour objectif de disposer d'une colonne mobile par wilaya. La même direction organise chaque année, pour remplacer les pertes occasionnées, des campagnes de reboisement à partir du 25 octobre après les premières pluies d'automne jusqu'au 31 mars. «Cela est permis notamment par les 900 000 plants présents au niveau des pépinières de la DGF et des quatre millions de plants au niveau des groupes de génie rural à travers le pays», a souligné M. Mahmoudi.

M. B.

## Bensalah procède au changement du SG du ministère du Travail Nouveaux DG à la Cnac, Anem et Onaaph

Le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, a procédé, hier, à un large mouvement dans le secteur du Travail et de la Sécurité sociale. Ainsi, Abdelkader Bensalah a mis fin aux fonctions du secrétaire générale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Khiat. Il a été remplacé par Merzak Ghernaout, indique le communiqué de la Présidence. Le nouveau secrétaire Merzak Ghernaout occupe le poste de président de l'Académie algérienne d'allergologie. Aucun motif n'est précisé par la Présidence pour expliquer ce limogeage. Aussi, Bensalah a nommé Mohamed Charfeddine

Boudiaf en qualité de directeur général de l'emploi et de l'insertion. Changement similaire au niveau de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac). Mahieddine Ouagnouni a été nommé en qualité de directeur général de cette Caisse. Autre changement : Abdelkader Djaber a été nommé en qualité de directeur général de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), et Mohamed Moudi en qualité de directeur général de l'Office national d'appareillages et d'accessoirs pour personnes handicapées (Onaaph). Enfin, Rachid Letaoui a été nommé en qualité de directeur général de l'Organisme de prévention des

risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Opreatph). Il a été mis fin aux fonctions de Mohamed Zidi en qualité de directeur général de l'emploi et de l'insertion, mis à la retraite à sa demande, de Ahmed Redha Zegadi en qualité de directeur général par intérim de l'Anem et de Fayçal Ouagnouni en sa qualité de directeur général de l'Onaaph. Ce mouvement au ministère du Travail a été précédé par le remplacement du premier responsable du secteur de la Justice. En effet, le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah, a nommé la semaine passée

Belkacem Zeghamati, au poste de ministre de la Justice, garde des Sceaux, en remplacement de Slimane Brahmî. Belkacem Zeghamati occupait depuis mai dernier le poste de procureur général de la cour d'Alger. Par ailleurs, des décrets présidentiels portant fin de fonction pour trois secrétaires généraux de wilaya et de chefs de sûreté de wilaya viennent de paraître au dernier Journal officiel (n° 46) du 21 juillet 2019. Il s'agit du décret présidentiel du 3 juillet 2019 mettant fin, entre autres, aux fonctions de secrétaires généraux de wilaya précédemment exercées par Mohamed Benayad Cherif (Tébessa) et Mohamed

## LA QUESTION DU JOUR

### De la contrebande d'Etat dans le détroit d'Ormuz ?

Suite de la page une

Les Panaméens ont renié le « Riah » peut-être seulement pour ne pas être éclaboussé par son trafic, jouant ici sur la difficulté qu'il peut y avoir à déterminer la nationalité d'un bateau. Tu t'es laissé prendre, débrouille-toi tout seul maintenant, comme convenu. Il se peut bien qu'on soit dans le même scénario avec le « bateau étranger » irakien. Si les Irakiens ne le reconnaissent pas, ou s'ils ont pris la précaution de le dépouiller secrètement de leur nationalité, c'est dans le but de ne pas avoir à répondre de ses actes illégaux. Les Britanniques n'ayant pas quant à eux contesté la nationalité, non pas d'ailleurs du « Stena Impero » lui-même, mais du pavillon qu'il battait au moment de sa capture, faut-il comprendre qu'il n'avait rien à se reprocher, qu'il était parfaitement en règle avec les lois internationales ? Que lui du moins a été victime d'un vrai acte de piraterie, en l'occurrence commis par les gardiens de la révolution ? En fait, ceux-ci l'ont bien accusé de quelque chose en dehors d'être britannique, et même de plusieurs choses, mais personne n'y a fait attention, tant il semblait évident à tous que de toute façon, c'est pour de toutes autres raisons qu'il avait été arraisonné puis emmené en captivité dans un port iranien. Si demain tous les bateaux, ceux qui sont en règle comme ceux qui ne le sont pas, prenaient la précaution d'occulter leurs couleurs en abordant le détroit d'Ormuz, il ne serait pas facile de déterminer ensuite à quels intérêts inavouables ils se vouent, en première course en dernière fouille. Est-ce à ceux de l'affrètement, à ceux de l'armateur, à ceux du pays de celui-ci, à ceux d'un autre pays non déclaré dans les documents de bord, ou est-ce au pays dont il bat le pavillon ? A cela il faut ajouter les difficultés pouvant surgir du fait des reniements et autres retraites après coup de pavillon, d'autant plus probables que la cargaison est explosive.

M. H.

Merzougui (Médéa), ainsi que celle de secrétaire général de la circonscription administrative de Touggourt (wilaya de Ouargla), exercée par Khaled Bada, et ce, pour cause de décès. Un autre décret met également fin aux fonctions des chefs de sûreté de wilaya, précédemment exercées par Nour-Eddine Berrachdi (Alger), Brahim Aggoune (Annaba) et Salah Nouasri (Oran). Ces deux derniers ayant été admis à la retraite, précise le texte réglementaire.

Louiza Ait Ramdane

Aïd El-Adha

# Face à la cherté des moutons, des acheteurs hésitants

■ *Poussant comme des champignons à l'approche de l'Aïd El-Adha, les points de vente de moutons à Alger proposent des prix oscillant entre 35 000 et 90 000 DA, à une clientèle encore hésitante, préférant attendre une éventuelle baisse à l'approche de la fête.*

Par Dalil Y.

Approchés par l'APS, plusieurs vendeurs expliquent cette hausse des prix, notamment l'agneau, par la cherté des aliments et le coût du transport du bétail, et ce, malgré la disponibilité de l'offre qui caractérise le marché cette année. Occupé à séparer les moutons vendus de ceux en attente de preneur, en les marquant à coup de peinture rouge sur la toison, Omar a choisi d'exposer son cheptel au bord de l'axe routier reliant Ouled Fayet à Baba Hassen, dans l'ouest de la capitale. Plusieurs autres enclos y sont aussi installés. Employé dans une imprimerie le reste de l'année, Omar se transforme, depuis quelques années, à l'approche de l'Aïd El-Adha, en vendeur de moutons : «*Nous avons ramené nos moutons de la wilaya de Tiaret, dans les alentours de la commune de Sougueur*». Selon ce trentenaire, le transport du bétail de Tiaret vers la capitale s'est déroulé «*sans problème*», contrairement aux années précédentes où les camions étaient régulièrement arrêtés aux niveau des barrages de la Gendarmerie nationale pour contrôler les certificats vétérinaires. «*Normalement, il y a une autorisation préalable pour le transport du bétail d'une wilaya à une autre, mais j'ai réussi à éta-*

*blir un certificat chez un vétérinaire privé pour 500 DA*», a-t-il confié. Il a cependant relevé la cherté du transport du cheptel. Il dit avoir payé plus de 20 000 DA pour acheminer seulement une vingtaine de moutons de Sougueur à Alger, faisant savoir que cette opération devrait se répéter à plusieurs reprises d'ici le premier jour de l'Aïd, notamment si les commandes sont au rendez-vous. Selon les dires de Omar, cela a impacté «*considérablement*» le prix final de ses bêtes, reconnaissant qu'il est inaccessible aux petites bourses.

## Jusqu'à 120 000 DA pour les plus costauds aux longues cornes

A Alger-Centre et plus précisément au quartier de Bab El Oued, Hamou, un autre vendeur d'occasion, a indiqué que ses déplacements, ces dernières semaines, à plusieurs wilayas des Hauts-Plateaux, connues pour leur vocation pastorale, lui ont permis de constater de visu la «*disponibilité importante*» du cheptel cette année. Cependant, ce retraité des chemins de fer n'arrive pas à s'expliquer la cherté des moutons écoulés par les éleveurs au prix de gros, malgré la supériorité de l'offre par rapport à la demande. Au détail, Hamou propose un agneau d'environ sept mois



P.N.E. Soraya/J. A.

d'âge à partir de 32 000 DA, alors que ses moutons vieux de plus de trois ans et bien engraisés, atteignent jusqu'à 100 000 DA. «*Nous essayons de pratiquer de bons prix à l'approche de l'Aïd*», a-t-il expliqué, en soufflant un chiffre à l'oreille d'une de ses connaissances, intéressée par un «*fhah*», un bélier géniteur. «*Celui-là est à*

*90 000 DA. C'est un pur Ouled Djellal (une race algérienne)*», a-t-il précisé. Pour justifier ses prix, Hamou a expliqué que la botte de paille coûte actuellement entre 600 et 1 200 DA, alors que l'orge est passé de 2 500 DA le quintal à 4 000 DA. Le prix du son d'orge a, quant à lui, doublé en passant de 1 600 DA, dans un passé récent, à

3 000 DA actuellement. A Cheraga, au milieu de ses moutons acheminés de Birine (wilaya de Djelfa), Bachir, un éleveur de père en fils, a affirmé que la peste des petits ruminants, ayant achevé des centaines d'agneaux cette année, a généré une flambée des prix. Bachir s'est plaint, cependant, de la «*faiblesse de l'affluence des clients*» qui, selon lui, attendent les derniers jours pour acheter leurs moutons. Affairé à négocier les prix de l'un de ses plus volumineux moutons, aux longues cornes impressionnantes, le vendeur a refusé l'offre de le céder à 110 000 DA, fixant le prix à 120 000 DA, face à un client hésitant. «*Une moitié du bétail que nous proposons provient de notre ferme familiale à Birine, alors que l'autre moitié a été achetée auprès d'autres éleveurs*», a-t-il expliqué. Pour rappel, les services de la wilaya d'Alger avaient arrêté une liste de 128 sites autorisés à la vente de moutons au titre de l'Aïd El Adha 2019, distribués sur 42 communes de la capitale, avec près de 150 médecins vétérinaires mobilisés pour superviser l'abattage et s'assurer de l'innocuité de la viande.

D. Y./APS

## Entrepreneuriat

# Nécessaire élaboration d'une cartographie des activités favorables à l'investissement

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a instruit, dimanche soir à Annaba, ses cadres à l'effet d'élaborer une cartographie des différentes activités favorables à l'investissement dans le cadre de l'entrepreneuriat. «*L'orientation et l'accompagnement que les chargés du secteur doivent fournir aux jeunes pour les encourager à créer leurs propres entreprises et engendrer des activités génératrices de richesse et d'emplois se font à partir de l'identification des branches d'activités pouvant être valorisées*», a précisé le ministre lors d'une séance de travail

tenue au siège de la wilaya, en marge de sa visite de travail et d'inspection, invitant les responsables locaux à innover dans ce domaine et à exploiter efficacement les ressources humaines. Soulignant que l'entrepreneuriat était «*un choix pour diversifier l'économie et créer les richesses et les emplois*», le ministre a relevé que «*l'Algérie aujourd'hui exige de chacun d'assumer ses responsabilités, de servir le pays et le citoyen*». Il a, dans ce sens, ajouté que «*le travail, la compétence et la rigueur demeurent les normes requises pour réaliser le saut qualitatif devant permettre d'atteindre les objectifs tracés, en matière de développement*».

S'agissant de la feuille de route à suivre dans le domaine de la gestion du secteur, M. Haddam a mis l'accent sur la qualité du service, l'accueil des assurés sociaux et les usagers des structures des organismes du dispositif de soutien de l'emploi, soulignant la nécessité de «*relancer les cellules d'écoute et encourager l'orientation vers l'administration électronique, en plus de maintenir les équilibres financiers des caisses d'assurance sociale pour assurer la continuité de ses services*». Lors de sa visite à Annaba, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a inauguré le nouveau siège de l'antenne

locale de l'Agence nationale pour le soutien de l'emploi des jeunes (Ansej) au chef-lieu de wilaya et l'agence régionale de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph). Le ministre a visité le centre de paiement de la Caisse nationale des assurances sociales pour les travailleurs salariés (Cnas), situé à l'ouest de la ville d'Annaba, ainsi que deux entreprises créées dans le cadre de l'Ansej dans le domaine de l'emballage des produits pharmaceutiques et le domaine des équipements dentaires. **May N.**

## Lieux saints de l'Islam

# Décès de quatre hadjis algériens

Trois hadjis algériens ont rendu l'âme dimanche aux Lieux saints de l'Islam, portant ainsi à quatre le nombre de décès parmi les pèlerins algériens, a indiqué à l'APS, hier, une source diplomatique. Le chef de la délégation consulaire algé-

rienne à La Mecque, Abdelkader Hedjazi a énuméré les défunts, à savoir : M. Abdelkader Ben Toumi, né le 30 janvier 1959 à Es-Sénia (Oran), M<sup>me</sup> Fatima Bahloul, née le 18 février 1977 à Boukadir (Chlef) décédés à l'hôpital En-nour à La Mecque des

suites d'un arrêt cardiaque, et M<sup>me</sup> Achache Dahbia, née en 1938 à Guidjel (Sétif) décédée à l'hôpital El-Ansar à Médine après son hospitalisation depuis plusieurs jours déjà en raison de problèmes de respiration aigus. «*Nous avons autorisé les autori-*

*tés saoudiennes d'inhumer les dits hadjis en présence de leurs accompagnants*», a-t-il précisé. M. Hidjazi a fait état également d'«*une baisse du nombre des hadjis décédés en comparaison avec la même période de la saison dernière où 16 cas de décès*

*avaient été enregistrés*». A noter que le nombre des hadjis jusque-là décédés s'élève à quatre pèlerins après la mort d'un premier hadji de Relizane

H. N.



## Energie

# Objectif d'atteindre 30% de la consommation d'électricité dans l'industrie

■ Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a déclaré à partir de Batna que l'objectif en matière de consommation d'électricité est d'atteindre 30% pour le secteur de l'industrie et 70% pour les abonnés ordinaires.

Par Salem K.

«Atteindre ce but permettrait de créer de la valeur ajoutée et de générer de nouveaux postes d'emploi», a précisé le ministre lors de sa visite de travail dans la capitale des Aurès, soulignant que le secteur de l'industrie consomme actuellement 8% d'électricité produite, tandis que les 92% restants sont destinés aux abonnés ordinaires (ménages). Mohamed Arkab a salué les efforts déployés par la wilaya de Batna, où les zones industrielles de la région ont atteint une consommation d'électricité de 20%, considérant ce taux comme «indicateur positif». Lors de sa visite, le ministre de l'Energie a inspecté la 3<sup>e</sup> tranche, d'une capacité de 280 MW, du projet de réalisation d'une centrale électrique à Ain Djasser qui totalise une capacité de 800 MW, nécessitant un investissement de l'ordre de 16,8 milliards DA sur un total de 51 milliards DA. M. Arkab a souligné la nécessité de réceptionner

«avant la fin de l'année en cours» ce projet qui s'étend sur 27 ha et est composé de six turbines à gaz. La centrale d'Ain Djasser est «importante et stratégique» pour le réseau électrique national, en particulier pour la centrale 220 KV qui représente la source d'énergie qui couvre toutes les régions de Batna, a relevé M. Arkab, soulignant que cette centrale «a été réalisée par des compétences algériennes dans toutes ses étapes, dans de bonnes conditions et avec un degré élevé de contrôle et de maîtrise de la technologie». Le ministre a, à ce propos, rappelé que la centrale électrique d'Ain Djasser qui emploie 100 travailleurs fonctionne depuis sa mise en service en 2010 «de manière normale et sans pannes». Le ministre a également inspecté le chantier de réalisation de la centrale électrique située dans la commune de Tazoult, considérée comme «une des 10 plus importantes centrales au niveau national dans ce domaine», soulignant la nécessité d'accélérer les travaux du



PH.D. R.

chantier pour la réception du projet «début du mois de novembre prochain». Cette centrale électrique devrait permettre de fournir de l'électricité aux wilayas de Batna, Biskra, Oum El-Bouaghi et M'sila, selon les

données présentées. M. Arkab s'est également rendu à l'usine Petrogel pour la fabrication et l'installation d'équipements GPL (Sirgaz), dans la commune de Qued Chaâba. La visite du ministre de l'Energie dans la

wilaya de Batna s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la fourniture d'électricité et de carburant aux habitants et l'amélioration des prestations de services.

S. K./APS

## Changes

## Le dollar en baisse face à l'euro pendant que le yuan décroche

Le dollar baissait face à l'euro hier, tandis que le yuan est tombé à un niveau plus vu depuis une décennie dans un contexte de regain des tensions commerciales. Vers 09h15 GMT, l'euro gagnait 0,35% face au billet vert, à 1,1147 dollar. «Le dollar s'est affaibli, modestement face à l'euro mais plus face au yen, ce qui reflète l'aversion au risque provoqué par le mouvement du yuan», a expliqué Derek Halpeny, analyste pour MUFJ, tandis que la devise chinoise a franchi le seuil des 7 yuans pour

un dollar pour la première fois depuis 2008. Cette chute du yuan risque en effet d'être «une source d'irritation» pour le président américain Donald Trump qui se plaint souvent de la force du dollar et accuse régulièrement la Chine de manipuler sa devise. Les discussions à ce propos «vont s'intensifier significativement», a prédit Kit Juckes, analyste pour Société Générale. Donald Trump a relancé jeudi la guerre commerciale contre Pékin, en annonçant son intention d'étendre des droits de douane sup-

plémentaires à la quasi-totalité des importations en provenance de Chine à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Selon des informations de presse, le gouvernement chinois a demandé à ses entreprises publiques de suspendre l'achat de produits agricoles américains. Avec ce regain de tensions, «les risques pour l'économie américaine, qui étaient la raison pour laquelle la Fed a baissé ses taux mercredi dernier malgré des données économiques solides, ont augmenté considérablement», a souligné

Esther Reichelt, analyste pour Commerzbank. En cas de ralentissement marqué de la croissance, la Réserve fédérale américaine pourrait décider de multiplier les baisses de ses taux d'intérêt pour stimuler l'activité. Cela aurait également pour effet de rendre le dollar moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. A 09h15 GMT, le yuan onshore perdait presque 1,5% face au dollar, à 7,0451 yuans pour un dollar, un niveau plus vu depuis 2008.

Mahi O.

## Australie

## Négociation pour l'achat de barils de pétrole de la réserve stratégique américaine

Le gouvernement australien a entamé des négociations avec le gouvernement des Etats-Unis pour l'achat des millions de barils de pétrole de la réserve stratégique américaine. Cet accord constitue la pierre angulaire d'une nouvelle stratégie visant à améliorer les niveaux de stockage extrêmement bas, qui ont rendu le pays-continent vulnérable aux hausses de prix et aux risques d'approvisionnement en cas d'une guerre ou d'une catastrophe dans la région du Moyen-Orient, riche en pétrole, ou dans la mer de Chine méridionale, devenue de plus en plus volatile. L'Australie importe 90% de ses combustibles liquides, mais son stock pétrolier ne couvre que 28 jours, alors que le pays a obligation de constituer des stocks de pétrole équivalent à 90 jours d'importation nette en vertu d'un accord avec l'Agence internationale de l'énergie. Au total, l'Australie n'a que 57 jours de couverture nette contre 92

pour la Nouvelle-Zélande, 280 pour la Grande-Bretagne et 700 pour les Etats-Unis. Dans une décision qui interdit de dépenser des milliards de dollars pour acheter et stocker d'énormes quantités de carburant en

Australie afin de respecter la norme des 90 jours, le ministre de l'Energie, Angus Taylor, a déclaré que le gouvernement a entamé des «discussions constructives» avec les Etats-Unis pour le droit de puiser dans

son énorme réserve stratégique de pétrole. «Le gouvernement a lancé cette nouvelle initiative depuis les élections législatives pour veiller à ce que nous continuions à assurer une sécurité accrue aux Australiens», a souli-

gné M. Taylor. «L'accès via un accord contractuel augmenterait considérablement nos stocks et notre flexibilité d'approvisionnement», a expliqué le ministre.

R. E.

## Chine

## La croissance des services au plus bas depuis 5 mois

L'activité dans les services en Chine a connu en juillet son rythme de progression le plus faible depuis cinq mois, selon un indice indépendant publié hier, dans un contexte de guerre commerciale avec Washington. L'indice des directeurs d'achat de Caixin, s'est établi à 51,6 le mois dernier, contre 52,0 en juin. Ce secteur crucial de la deuxième économie mondiale continue toutefois de progresser : un chiffre au-dessus de 50 témoigne d'une expansion de l'activité, et

en-deçà d'une contraction. «La demande de services est restée solide en dépit d'un léger repli par rapport à juin», souligne Zhong Zhengsheng, analyste de CBEM, cabinet affilié à Caixin. Malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis, «l'indicateur des nouvelles commandes à l'exportation a rebondi, signe d'une reprise de la demande à l'étranger», fait remarquer M. Zhong. Pékin et Washington sont engagés depuis plus d'un an dans un bras de fer commercial qui s'est traduit par l'imposition réciproque de droits de douane punitifs sur plus de 360

milliards de dollars d'échanges annuels. L'indice PMI pour les services de Caixin, calculé de façon indépendante à partir de sondages d'entreprises, est très suivi : les services, vers lesquels la Chine entend rééquilibrer son modèle économique, constituent plus de la moitié de son PIB et sont pour elle un moteur de croissance essentiel. Par ailleurs, l'indice composite PMI de Markit-Caixin (qui agrège services et industrie manufacturière), s'est établi en juillet à 50,9 contre 50,6 en juin. «D'une façon générale, l'économie chinoise a montré des signes de reprise en juillet»,

constate Zhong Zhengsheng. «Reste à voir si la reprise peut se poursuivre dans un contexte de tensions avec les Etats-Unis», tempère-t-il. Donald Trump a relancé jeudi la guerre commerciale contre Pékin, en annonçant son intention d'étendre des droits de douane supplémentaires à la quasi-totalité des importations en provenance de Chine à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Cela concerne 300 milliards de dollars d'exportations chinoises, jusque-là épargnées par les droits de douane supplémentaires, qui seront surtaxées à hauteur de 10%. A. Y./Agences

Deux mois après la fusion avortée

# Fiat toujours prêt à discuter avec Renault

■ Le patron de Fiat Chrysler, Mike Manley, laisse la porte ouverte à de nouvelles discussions avec Renault pour fusionner les deux constructeurs «si les circonstances devaient évoluer», deux mois après le mariage avorté entre les deux constructeurs, dans un entretien publié hier dans le «Financial Times».

Par Samy D.

«**L**a logique industrielle qui prévalait avant existe toujours», a assuré le dirigeant britannique de Fiat Chrysler Automobile (FCA). «Si les circonstances devaient évoluer, alors peut-être que les rêves pourraient se rejoindre et des choses se passer», et dans ce cas, «nous serions intéressés pour avoir de leurs (Renault, ndlr) nouvelles», a-t-il ajouté. Après plusieurs mois de discussions entre les deux groupes, un projet de fusion pour former le numéro 3 mondial de l'automobile a échoué début juin. Les dirigeants de Fiat ont fait porter la responsabilité de cet échec au gouvernement français, dont l'accord était indispensable. Selon le Wall Street Journal, le constructeur français négocierait toutefois une remise à plat de son alliance avec Nissan, avec au cœur des discussions le rééquilibrage des participations croisées des deux entreprises actuellement favorables à la marque au losange. La finalité de ces tractations consiste justement à apaiser certaines tensions et ainsi lever la réticence de Nissan à un projet de fusion avec FCA alors que le partenariat franco-japonais est déjà éprouvé par l'éviction de son bâtisseur Carlos Ghosn arrêté fin 2018 pour des malversations financières présumées. Une source proche du dossier a toutefois assuré que «ce sont seulement des hypothèses. Pour le moment, il n'y a pas de contact, pas de négociations». Dans une autre interview publiée lundi, accordée à l'agence Bloomberg, M. Manley souligne d'ailleurs que Renault n'est pas le seul acteur avec lequel les discussions peuvent s'engager: «Est-ce qu'ils représentent la seule opportunité? La réponse à cette question

est définitivement "non", dit-il. Mike Manley avait déjà déclaré mercredi que le mariage avec Renault aurait représenté «une grande opportunité» grâce aux «synergies très importantes» qu'il aurait générées. Tout en affirmant que Fiat pouvait survivre seul, il a aussi souligné que son groupe restait ouvert aux opportunités.

## Renault renégocie son alliance avec Nissan

Selon le quotidien économique américain, qui s'appuie sur des sources proches du dossier et des e-mails échangés entre les deux entreprises, Nissan souhaiterait notamment que Renault, qui détient 43% du groupe japonais, réduise sa participation. Nissan pour sa part ne possède que 15% de Renault et pas de droits de vote. Rééquilibrer les relations entre les deux entreprises pourrait permettre d'apaiser certaines tensions et ainsi lever la réticence de Nissan à un projet de fusion avec Fiat Chrysler. Faute d'un soutien explicite de Nissan, des discussions sur un mariage permettant de former le numéro trois mondial de l'automobile avaient échoué début juin. Si les négociations sur une évolution des



participations croisées entre Renault et Nissan en sont encore à un stade préliminaire, elles pourraient aboutir à un accord dès septembre, affirme le «Wall Street Journal» en s'appuyant sur un courriel daté du 12 juillet. Toute évolution serait toutefois soumise au feu vert de l'Etat français, qui détient 15% du capital de Renault. Mais une telle approbation n'est pas évidente: en déplacement à Tokyo fin juin, le président Emmanuel Macron

avait refusé d'envisager une modification du schéma capitalistique actuel. Alors que le partenariat franco-japonais est fragilisé par l'éviction de son bâtisseur Carlos Ghosn, le patron de Nissan Hiroto Saikawa avait quelques jours plus tôt ouvert la porte à une remise à plat de cette alliance de 20 ans. L'occasion de la publication des résultats de Renault fin juillet, son directeur général Thierry Bolloré a pour sa part assuré que le projet de

fusion avec Fiat Chrysler (FCA) avorté au printemps n'était plus d'actualité en affirmant: «Nous ne parlons pas à FCA». Le patron de FCA Mike Manley a de son côté estimé mercredi que le mariage avec Renault aurait représenté «une grande opportunité» grâce aux «synergies très importantes» qu'il aurait générées. Tout en affirmant que Fiat pouvait survivre seul, il a aussi souligné que son groupe restait ouvert aux opportunités. **S. D./Agences**

## Voitures japonaises

### Les ventes plongent en Corée du Sud

Les ventes de voitures japonaises en Corée du Sud ont diminué de façon significative en juillet, selon des chiffres publiés hier, alors que les Sud-Coréens boycottent des produits japonais sur fond de différends historiques et de sanctions commerciales réciproques. Selon des chiffres publiés par l'Association coréenne des importateurs et distributeurs d'automobiles (Kaida), les ventes de Honda ont baissé de 33,5% en juillet par rapport à la même période l'an dernier. Les ventes du japonais Toyota ont pour leur part diminué de 32%. Lexus a vu ses ventes reculer de 24,6% en juillet par rapport à juin, mais augmenter de 32,5% en glisse-

ment annuel. Vendredi, les deux pays se sont mutuellement radiés de leurs listes de «partenaires de confiance» en matière de commerce malgré les appels au calme des Etats-Unis qui cherchent à éviter une crise ouverte entre ses deux alliés asiatiques. Tokyo avait décidé début juillet d'imposer des restrictions aux exportations de produits nécessaires à l'industrie high-tech sud-coréenne. Ces mesures répondaient à des décisions de justice sud-coréenne exigeant que des entreprises japonaises dédommagent des Sud-Coréens ayant été forcés pendant la Seconde Guerre mondiale de travailler dans leurs usines. Un responsable de Honda en

Corée du Sud a déclaré à la presse que l'entreprise suivait la situation «de près», tandis qu'un responsable de Toyota estimait «difficile de dire si la querelle commerciale actuelle entre la Corée du Sud et le Japon est la seule raison» de la baisse des ventes. Selon la presse coréenne, des voitures de fabrication japonaise ont été vandalisées et recouvertes de kimchi, recette de choux fermenté typique en Corée du Sud. En juillet, quelque 50 000 membres d'une association de propriétaires d'épicerie sud-coréennes avaient également fait part de leur intention de boycotter les produits japonais.

A. O.

## Suzuki Motor

### Les bénéficiaires fondent au premier trimestre

Les performances du constructeur japonais de voitures, motos, scooters et autres véhicules, Suzuki Motor, ont nettement marqué le pas au premier trimestre, et dont le bénéfice net d'avril à fin juin a fondu de 52,8% sur un an à 40,5 milliards de yens (344 millions d'euros au cours actuel), selon des résultats publiés hier. Cette baisse est due notamment à une chute de ses ventes d'automobiles en Inde, son principal marché. Le bénéfice d'exploitation a connu une évolution identique (-46,2% à 62,7 milliards de yens), tandis que les ventes du groupe ont reculé de 8,1% à 907,5 milliards de yens. Suzuki a été lourdement pénalisée par le déclin de ses ventes

nettes en Asie, surtout en Inde (-14%), où son activité automobile a fait selon lui les frais de l'attentisme des consommateurs durant les élections législatives indiennes en avril-mai. A l'inverse, ses ventes de deux-roues et de moteurs hors-bord ont légère-

ment progressé sur la période. Cependant ces activités étant marginales pour le groupe, elles n'ont pas permis de compenser le net recul de sa division automobile. Suzuki, qui a par ailleurs subi des effets de change défavorables sur la période, a maintenu

lundi ses prévisions pour l'ensemble de l'exercice, tout en indiquant qu'il comptait les revoir prochainement. Pour son exercice comptable en cours, 2019/2020, qui sera clos le 31 mars prochain, le groupe vise pour l'instant un bénéfice net de 200 milliards de

yens, ce qui signifierait une hausse de 11,9% sur un an. Il table également sur un bénéfice opérationnel de 330 milliards de yens (+1,7% sur un an) ainsi que sur un chiffre d'affaires annuel quasi stable de 3.900 milliards de yens (0,7%). **APS**

## Grande-Bretagne

### Le marché automobile à son plus bas niveau depuis 2012

Les ventes de voitures neuves sont tombées le mois dernier à leur plus bas niveau depuis sept ans au Royaume-Uni, reflétant le climat d'incertitude dans le pays avant le Brexit, a annoncé hier la fédération professionnelle SMMT (Society of Motor Manufacturers and Traders). Les immatriculations de voitures neuves ont baissé de

4,1% sur un an à 157.198, le chiffre le plus faible pour un mois de juillet depuis 2012. Sur les sept premiers mois de l'année, le marché est en baisse de 3,5% à un peu plus de 1,4 million de véhicules, selon la SMMT «Les incertitudes politiques et économiques ainsi que la confusion autour de la politique gouvernementale sur les différents carbu-

rants ont continué de miner la confiance des consommateurs et des entreprises», écrit-elle dans un communiqué. Les ventes de voitures diesel ont chuté de 22% mais celles de voitures à essence sont restées stables et les ventes de véhicules électriques ont bondi, tout en ayant une faible part de marché.

R. I.



La presse américaine rend hommage à Aminatou Haidar

## La «Gandhi du Sahara occidental»

■ Un hommage a été rendu à l'icône du combat des droits de l'Homme sahraouis, Aminatou Haidar, par un journal américain, qui lui a consacré un long portrait retraçant son parcours de militante qui lui a valu l'appellation de «Gandhi» du Sahara occidental.

Par Sara B.

Dans sa livraison du samedi, le journal «OZY» revient avec un long article sur cette icône, Aminatou Haidar, qui est la présidente de l'Association des droits de l'Homme des Sahraouis (Codesa). «Tard dans la nuit de 1987, la police marocaine est arrivée dans une maison de la ville d'El-Ayoum (occupée), la capitale du Sahara occidental, et a demandé à parler à Aminatou Haidar. Cela ne prendrait que 10 minutes, ont-ils dit à la famille terrifiée, mais ces minutes se sont prolongées en jours, semaines, mois et années», a écrit le journaliste Ruairi Casey dans son article. «La fillette de 20 ans a disparu sans procès dans une installation secrète non loin de chez elle, où les gardes l'ont torturée, la soumettant à la faim et aux menaces de viol, le prix à payer pour des graffitis et la distribution de brochures pour demander un Sahara occidental libre et indépendant». «Le jour de sa libération, plus de trois ans plus tard, elle ne pouvait plus se tenir debout, son corps était presque brisé par la terrible expérience», a-t-il ajouté. Mais M<sup>me</sup> Haidar n'a pas été dissuadée de l'activisme et est depuis devenue l'un des principaux porte-parole de la résistance sahraouie face à la répression marocaine sur le territoire occupé, considéré comme la dernière colonie en Afrique. «Cela m'a rendu plus forte et plus déterminée, et j'étais encore plus consciente de la nécessité de mener une lutte pour l'autodétermination», a-t-elle déclaré. Pour les Sahraouis, souligne l'auteur, Haidar la «Gandhi du Sahara occidental», est un défenseur infatigable de la résistance pacifique contre l'occupation marocaine. Pour le gouvernement marocain, elle est un «dangereux agitateur» qui continue de contester ce que le royaume appelle ses «provinces du Sud», bien qu'aucun pays ne reconnaisse ce statut. Aujourd'hui, à 53 ans, elle est devenue une voix de «modération» face à une nouvelle génération de militants sahraouis. Haidar craint qu'ils ne soient trop désireux de déclencher une guerre à grande échelle, avec des tensions croissantes sur la plus longue frontière militarisée du monde. «Je ne vais pas nier qu'une guerre peut commencer à tout moment», a-t-elle souligné. Depuis que le Maroc a envahi le territoire en 1975, déclenchant une guerre de 16 ans avec le Front Polisario, le peuple sahraoui est victime de répression et de brutalités commises par les forces d'occupation marocaines. Selon Amnesty International, la police marocaine interdit les manifestations et agresse les manifestants. Les militants sahraouis sont condam-



nés à l'issue de procès «très inéquitables». Plusieurs milliers de Sahraouis vivent en exil dans des camps de réfugiés dans le sud-ouest algérien, séparés de leur patrie et de leurs familles par la plus longue fortification du monde : un mur de 1 700 km traversant la frontière du Sahara occidental. Un cessez-le-feu sous l'égide des Nations unies en 1991 a promis un référendum pour décider de l'avenir du Sahara occidental. Le référendum d'autodétermination ne s'est pas encore concrétisé et le Maroc dit qu'il n'accordera qu'une autonomie régionale au

sein du pays. Une lueur d'espoir est apparue, souligne l'auteur de l'article, lorsque l'ONU a nommé l'ancien président allemand Horst Kohler en tant qu'envoyé spécial pour le Sahara occidental. En quelques mois à peine, le front Polisario et le Maroc se sont rendus à la table des négociations pour la première fois en six années. Toutefois, après deux réunions à Genève, Kohler a brusquement démissionné en mai, invoquant des problèmes de santé, faisant de lui le quatrième envoyé à ne pas parvenir à un accord politique. Les jeunes collègues activistes de M<sup>me</sup>

Haidar dénoncent le cynisme marocain épuisé et disent que les négociations politiques sont dans une impasse. «Je ne nierai pas qu'une guerre peut commencer à tout moment», a déclaré Haidar. «Ce n'est vraiment qu'une question de temps, surtout si la communauté internationale et l'ONU ne désignent pas un nouvel envoyé spécial rapidement pour faire pression sur le Maroc afin de reprendre les négociations». Haidar reste optimiste. Même dans ses jours les plus sombres, la vision d'un avenir meilleur ne l'abandonnait pas et ses pensées se tournaient par-

fois vers les autres militants arrêtés le soir même de 1987. Certaines ne se sont jamais vues depuis lors, dit-elle. Les familles ne savent toujours pas où elles se trouvent ni si elles sont vivantes ou mortes. Même avec les traces de torture, la santé de Haidar est fragile. Elle souffre d'arthrite et de problèmes de la colonne vertébrale. Mais abandonner l'idée de se retirer de la lutte pour mener une vie plus calme n'effleure même pas son esprit.

S. B./APS

## Tunisie/Présidentielle anticipée

## 15 dossiers de candidature déposés en 3 jours

Quinze candidats ont déposé, à ce jour, leurs dossiers pour l'élection présidentielle anticipée en Tunisie, prévus le 15 septembre, a rapporté l'agence de presse, TAP. Durant cette troisième journée de dépôt des candidatures, l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) a reçu quatre nouveaux dossiers, portant le nombre total de candidats à 15. Il s'agit de Mehdi Jomaa, président fondateur du parti «Al Badil Ettounsi», Mohamed Hédi Mansouri, secrétaire général du «Parti démocratique pour la justice et la prospérité», Mohammed Al Fakih, indépendant et chef de service dans une société privée et Moncef Ouhichi, porte-parole officiel du «Parti Ettakatol». L'ISIE avait reçu, durant le premier jour, 10 dossiers de candidature, selon la même source. Il s'agit de Mongi Rahoui, dirigeant au parti des patriotes démocrates unifié «Al Wataad», Mohamed Abbou, secrétaire général du «Courant démocrate», Lotfi Mraïhi, secrétaire général de l'«Union populaire républicaine», Abir Moussi, présidente du «Parti destourien libre», Nabil Karoui, président du parti «Cœur de la Tunisie», Mounir Jemii, activiste de la société civile, Nidhal

Kraïem, juriste, Hamdi Alaïa, indépendant, Fethi Krimi, agent de sécurité, et Nizar Chouk, juriste. Une seule candidature, celle du président du parti «Beytouna Tounes», Fethi Querfelli, avait été déposée durant le deuxième jour. Le dépôt des candidatures pour l'élection présidentielle anticipée se poursuivra jusqu'au 9 août 2019 de 8h jusqu'à 18h, conformément au nouveau calendrier électoral. La liste des candidats retenus sera annoncée au plus tard mercredi 14 août. Et la liste définitive sera annoncée par l'ISIE le 31 août. Le scrutin aura lieu le 15 septembre en Tunisie et les 13, 14 et 15 septembre à l'étranger. L'élection en question a été prévue initialement le 15 novembre. Le décès du président Béji Caïd Essebsi a contraint les autorités à avancer le rendez-vous électoral, et ce, conformément à la Constitution et aux lois en vigueur.

## Fin de l'opération sécuritaire à Gafsa, deux terroristes éliminés

Le ministère tunisien de l'Intérieur a annoncé la fin de l'opération sécuritaire dans

la montagne Orbata, dans la province de Gafsa (sud-ouest), avec la neutralisation de deux terroristes. Le porte-parole de la Garde nationale tunisienne, Houcem Jebabli, cité par l'agence TAP, a déclaré que «l'opération qui a permis l'élimination de deux terroristes armés, a pris fin dimanche dans la matinée». «Les corps sans vie des deux terroristes abattus ont été transférés au service de médecine légale (...) La police technique relevant du ministère de l'Intérieur se penche sur la détermination de l'identité de ces deux terroristes, grâce à l'analyse ADN», a précisé M. Jebabli. Les forces sécuritaires ont pu saisir deux armes kalachnikov en plus d'une quantité de munitions de guerre dans le cadre de cette opération préventive, en étroite coopération entre les unités de la garde nationale et de l'armée. «La Tunisie a fait face ces dernières semaines à de nombreuses attaques terroristes. La vigilance des services de sécurité ont pu déjouer presque la totalité des dites opérations». Les terroristes veulent, selon le Premier ministre tunisien, Youcef Chahed, gâcher la saison touristique et perturber les Tunisiens à l'approche des élections.

Farid M./R. M.



Iran

# Pour Téhéran, les États-Unis agissent seuls et leurs alliés ont «honte»

■ L'Iran a estimé hier que les États-Unis agissaient seuls contre lui et que leurs alliés avaient «honte» de les rejoindre dans une coalition pour accompagner les pétroliers dans le Golfe, une région stratégique au cœur des tensions.

Par Rosa C.

Ces déclarations ont été faites à Téhéran par le chef de la diplomatie Mohammad Javad Zarif qui a, en outre, confirmé avoir refusé une invitation à rencontrer le président Donald Trump à la Maison-Blanche malgré des menaces de sanctions à son encontre qui ont été au final imposées la semaine dernière. Les États-Unis et l'Iran sont engagés depuis 2018 dans un bras de fer découlant de la question nucléaire et exacerbé par des invectives, des attaques en mai et juin derniers contre des pétroliers dans le Golfe imputées à Téhéran malgré ses démentis, et par la destruction par l'Iran d'un drone américain en juin. Et l'Iran a annoncé dimanche avoir saisi un pétrolier étranger dans le Golfe, le troisième en moins de trois mois dans cette région par laquelle transite le tiers du pétrole acheminé par voie maritime au monde. «Aujourd'hui, les États-

Unis sont isolés dans le monde et ne peuvent créer une coalition. Les pays qui sont leurs amis ont trop honte d'être dans une coalition avec eux», a dit M. Zarif lors d'une conférence de presse. «Ils ont créé eux-mêmes cette situation en violant la loi et ont suscité tensions et crises», a-t-il ajouté. Face aux tensions et menaces dans le Golfe, les États-Unis ont lancé l'idée d'une coalition en juin mais ils peinent à la concrétiser, leurs alliés craignent de se laisser entraîner dans un conflit avec l'Iran. L'idée était que chaque pays y escorte militairement ses navires marchands avec le soutien de l'armée américaine, qui assurerait la surveillance aérienne de la zone et le commandement des opérations. Les Européens sont réticents, ne voulant pas s'associer à la politique de «pression maximale» sur l'Iran de M. Trump, car ils cherchent à préserver l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015 avec l'Iran et dont Washington s'est retiré en 2018. «Un pyroma-

ne ne peut être un pompier», a dit M. Zarif, soutenant que depuis l'arrivée des Américains dans la région il n'y a plus «que violence, guerre et massacre». Alors que l'un des trois pétroliers saisis par l'Iran bat pavillon britannique, Londres avait décidé d'escorter les navires civils battant pavillon britannique dans le Golfe. Malgré la politique de sanctions et l'animosité entre Washington et Téhéran, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques depuis 1980, l'administration Trump avait lancé des appels au dialogue à l'Iran. Hier, M. Zarif a affirmé avoir refusé une invitation à rencontrer M. Trump à la Maison-Blanche, ce qui selon lui, lui a valu des sanctions. «On m'a dit à New York que je serai la cible de sanctions dans deux semaines si je n'accepte pas cette offre qu'heureusement je n'ai pas acceptée». Vendredi, le magazine «New Yorker» a rapporté que le sénateur américain Rand Paul avait rencontré mi-juillet à New York, avec la bénédiction de M. Trump, M. Zarif pour l'inviter à la Maison-Blanche. Celle-ci n'avait pas commenté ces informations. Avant M. Zarif, le guide suprême Ali Khamenei, ultime décideur dans les dossiers sensibles en Iran, a été la cible de sanctions américaines. Ce sont les États-Unis «qui avaient quitté la table



P. &gt; D. R.

(des négociations), sanctionné le ministre des Affaires étrangères d'Iran et sanctionné la plus haute autorité de la République islamique d'Iran. Avec qui ils veulent négocier !, a lancé M. Zarif. «Ils veulent juste imposer leur volonté à l'Iran. Ils ne doivent pas s'attendre à ce que l'on négocie tant qu'ils sont engagés dans un terrorisme économique», a-t-il ajouté en allusion aux sanctions américaines rétablies après le retrait de l'accord nucléaire et qui asphyxient l'économie iranienne. Mais il n'a pas fermé complètement la porte. «A mon avis, les négociations et la diplomatie ne s'arrêteront jamais (...) Même en temps de guerre les négociations

existeront». Il a aussi dit ne pas croire que M. Trump déclencherait une guerre avec l'Iran, à moins selon lui que les faucons autour de lui ne le convainquent autrement. Comme faucons, le ministre iranien a cité John Bolton, son conseiller à la sécurité nationale, et son allié, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. «Je pense que M. Trump ne cherche par la guerre. Mais MM. Bolton et Netanyahu l'ont toujours voulu. Ils sont prêts à mener leurs guerres jusqu'au dernier soldat américain», a dit encore M. Zarif. R. C.



## Commentaire

Désignation

Par Fouzia Mahmoudi

A l'occasion de l'élection présidentielle de 2007 le Parti socialiste français avait décidé, pour démontrer sa modernité et pour trancher entre les (trop) nombreux candidats, d'organiser des élections primaires pour déterminer qui serait finalement le candidat officiel du parti. Cette initiative qui n'avait, au final, pas porté ses fruits, Ségolène Royal ayant perdu alors contre Nicolas Sarkozy, a été toutefois réitérée et imitée par de nombreux autres mouvements politiques. Toutefois, ce système s'il a une image de modernité et semble avoir leur mot à dire aux partisans et sympathisants des partis, pousse les candidats à ces élections internes à s'entre-déchirer et à dévoiler à leurs futurs adversaires de la présidentielle, par avance, leurs points faibles. Et aujourd'hui Christian Jacob, candidat à la présidence Les Républicains, s'est également opposé à la primaire. Comme Guillaume Larrivé et Julien Aubert avant lui, le candidat pour la tête de liste des Républicains aimerait mettre fin au scrutin comme mode de désignation du candidat du parti à la présidentielle. Favori pour prendre la suite de Laurent Wauquiez, Christian Jacob se dit prêt à affronter ses concurrents et ne souhaite pas leur retrait. Dans une interview accordée au «JDD», le député de Seine-et-Marne considère que les trois candidats – Julien Aubert, Guillaume Larrivé et lui-même – sont «légitimes». «A nous d'être assez intelligents pour éviter tout ce qui peut diviser. Parce qu'en matière de spectacle de division, nous avons déjà coché toutes les cases, ces dernières années», ajoute-t-il. Le président du groupe LR à l'Assemblée nationale considère toutefois qu'un débat avec ses deux concurrents serait inutile : «Nos militants n'attendent pas de nous voir nous diviser et n'ont pas besoin de cela pour décider». Les trois hommes semblent en tout cas d'accord sur la question de la primaire comme mode de désignation du candidat du parti à la présidentielle. «Je suis un opposant résolu à la primaire, et je l'ai toujours été», assure Christian Jacob. Le député n'annonce toutefois pas de manière définitive que celle-ci disparaîtra s'il est élu. «La question du mode de désignation de notre candidat ne peut pas se régler sur un coin de table, trois ans avant l'échéance, explique-t-il (...) Je veux que notre décision soit collective». Reste à voir si les partisans de droite eux apprécieront ce retour en arrière et s'ils acceptent de se voir ôter le droit à choisir le candidat qui les représentera à l'occasion de la prochaine élection présidentielle. Mais peut-être qu'au final un retour à des habitudes plus anciennes sera bénéfique pour Les Républicains qui ont connu ces dernières années défaites sur défaites et qui sont passés d'acteur prépondérant sur la scène politique française à celui de simple figurant. F. M.

Asie du Sud-Est

## Séoul et Washington lancent leurs exercices militaires

Pyongyang Séoul et Washington ont donné hier le coup d'envoi d'exercices militaires annuels, en dépit des mises en garde de Pyongyang selon lesquelles ces manœuvres risquent de faire capoter les négociations sur le nucléaire. Ils interviennent alors que la Corée du Nord a récemment multiplié les tirs de projectiles de courte portée, en parlant notamment d'un «avertissement solennel aux militaires bellicistes sud-coréens» qui persistent dans leur volonté de mener les exercices conjoints. Le ministre sud-coréen de la Défense Jeong Kyeong-doo a déclaré au Parlement que ces manœuvres avaient débuté hier, en ajoutant que Séoul maintenait «clairement son niveau de préparation contre toute attaque militaire de la Corée du Nord». Peu de précisions ont été données sur la nature de ces exercices, mais un responsable ministériel sud-coréen a indiqué qu'ils visaient à vérifier les capacités de Séoul à reprendre le contrôle opérationnel en temps de guerre. Conformément au traité de sécurité signé entre Séoul et Washington, c'est un général

américain qui est censé prendre les commandes des forces conjointes en cas de guerre. Le Sud cherche de longue date à ce que cette place soit occupée par un de ses généraux. Les experts estiment que le regain d'activités militaires au Nord comme au Sud de la Zone démilitarisée (DMZ) qui divise la péninsule pourrait différer pendant plusieurs mois les négociations sur les programmes nucléaire et balistique de Pyongyang, qui sont développés en violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Après des années de montée des tensions, la péninsule a été en 2018 le théâtre d'une remarquable détente, qui a permis depuis un an trois rencontres au sommet entre le président américain Donald Trump le leader nord-coréen Kim Jong Un. Lors de leur première entrevue, à Singapour, les deux hommes avaient signé un engagement vague en faveur de la «dénucléarisation de la péninsule coréenne». Leur deuxième sommet, en février à Hanoi, avait été écourté en raison de désaccords quant à l'allègement des sanctions contre le Nord et aux

mesures que Pyongyang devait prendre en contrepartie. Mais lors de leur rencontre imprévue en juin dans la DMZ, les deux hommes sont convenus de reprendre le dialogue. Les discussions de travail n'ont cependant toujours pas repris. Environ 28 500 soldats américains sont déployés en Corée du Sud. Et les exercices annuels qu'ils mènent avec des dizaines de milliers de soldats sud-coréens ne manquent jamais d'irriter Pyongyang, qui les considère comme la répétition générale d'une invasion de son territoire. Après le sommet de Singapour en juin 2018, Donald Trump avait annoncé la suspension des manœuvres qualifiées de «très provocatrices», reprenant à son compte la rhétorique nord-coréenne. Et les exercices Ulchi Freedom Guardian (UFG), prévus en août 2018, avaient été annulés. Cette année, les plus grands exercices annuels, Foad Eagle et Key Resolve, qui se déroulent normalement au printemps, ont été remplacés par des manœuvres plus petites en mars, appelées officiellement «Dong Maeng» ou «Alliance».



Ouverture du Festival international de Djemila

# Une soirée en l'honneur du patrimoine sraoui

■ La ville de Sétif vibre depuis dimanche soir sous les rythmes de la quinzième édition du Festival international de Djemila. Cette manifestation artistique, qui se poursuit jusqu'au huit août, a attiré un grand public lors de la soirée d'ouverture, marquée par un spectacle de musique sraoui caractérisant les régions des Hauts-Plateaux et son évolution à travers le temps pour arriver à la chanson sétifienne moderne.

Par Abla Selles

La quinzième édition du Festival international de Djemila s'est ouverte dimanche soir à l'antique Cuicul avec un spectacle captivant sur les rythmes de la musique sraoui. Conception de Youcef Zehouani et El Kheir Acheche, le spectacle a remonté le temps pour revenir sur l'histoire de la musique sraoui, celle caractérisant les régions des Hauts-Plateaux et son évolution à travers le temps pour arriver à la chanson sétifienne moderne.

Sur scène, les voix fortes et puissantes des chanteurs Tchier Adelghani, Fares Staïfi et Manel se sont entremêlées pour chanter la joie, les réjouissances, la tristesse et le déchirement, tels les chants sraoui puissants qui emplissaient autrefois les campagnes des Hauts-Plateaux, suscitant de stridents youyous et des salves d'applaudissements d'une assistance conquise.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture qui était présente, a salué les efforts déployés pour réussir cette nouvelle édition du Festival international de Djemila et la présence d'un grand public, soucieux, a-t-elle soutenu, d'«entretenir et préserver un patrimoine ancestral».

M<sup>me</sup> Merdaci, évoquant «un militantisme culturel», a ajouté que son département œuvre à encourager toutes les initiatives visant à promouvoir l'Algérie et sa culture dans toute sa diversité. Pour cette première soirée de la 15<sup>e</sup> édition du Festival international de Djemila, le chanteur libanais Awane a ouvert le bal



gratifiant les présents d'un cocktail de chansons et de rythmes. Devant se poursuivre jusqu'au 8

août courant, cinq soirées durant, le public de Djemila devra apprécier entre autres

artistes, Nasro, Bilal Seghir, Samir Leulmi, Radia Manel, Mok Saib, Amine Babylon, Hocine

Staïfi et Salim Chaoui.

A. S.

## L'atelier «Le jeune créateur» à Jijel Affluence remarquable des enfants

Une affluence remarquable des enfants a été enregistrée dans la wilaya de Jijel lors du lancement, dans la soirée de samedi, de l'atelier «le jeune créateur», un espace proposé aux petits pour s'exprimer en couleur et en noir en blanc, dessiner et dévoiler leurs talents

d'artistes. Organisé par la direction locale de la culture en coordination l'association locale des beaux-arts de Jijel, sous le slogan «Jijel dessinée par les chérubins», cet atelier a enregistré au premier jour la participation de 70 enfants répartis en groupe d'âge (6-8 / 9-12 et 13-16). Des

enseignants spécialistes en dessin et coloriage ont encadré cet atelier et exprimé leur satisfaction du niveau des participants qui ont choisi librement leurs sujets à dessiner. La directrice de la culture, M<sup>me</sup> Salima Kaoua, a indiqué à la presse que cet événement de deux jours vise à

«enrichir le programme culturel d'été et animer les soirées de la saison estivale».

Elle a ajouté que ce programme vise également à découvrir de nouveaux talents et vulgariser auprès des petits les ateliers proposés par la direction de la culture tout au long de l'année, et créer une ambiance de compétitivité entre les estivants.

La même responsable a révélé que la manifestation sera clôturée par la remise de prix aux trois premiers gagnants de chaque groupe d'âge.

F. H.

## Festival du film arabe au Brésil

### Deux films algériens au rendez-vous

Le long métrage «Les bienheureux» de l'Algérienne Sofia Djama et le documentaire «Des moutons et des hommes» de son compatriote Karim Sayad, prennent part au 14<sup>e</sup> Festival du film arabe au Brésil, prévu du 7 au 14 août à Sao Paulo (sud-est), annoncent les organisateurs. Le film de Sofia Djama, invitée d'honneur de ce festival, et le documentaire de Karim Sayad seront présentés, en plus de films brésiliens, aux

côtés de onze autres productions de plusieurs pays arabes. Coproduction algéro-franco-belge, «Les bienheureux», porté à l'écran par Nadia Kaci, Amine Lensari et Lyna Khoudri, traite en 102 mn du désarroi et du désespoir de la jeunesse algérienne après les années 1990.

Premier long métrage de fiction de Sofia Djama, «Les bienheureux» a, entre autres, été distingué du prix de la meilleure réalisation au 14<sup>e</sup> Festival du

cinéma de Doubaï (2017) et celui du meilleur rôle féminin, obtenu la même année en Italie, par l'actrice Lyna Khoudri à la 74<sup>e</sup> Mostra de Venise, dans sa section «Orrizonti». Pour sa part, le film-documentaire «Des moutons et des hommes», porté à l'écran à travers les personnages de Habib et Melfah, traite en 78 mn des combats de moutons, organisés durant chaque période de l'Aïd. Coproduction, algéro-franco-suisse-qatarie, le documen-

taire de Karim Sayad a été distingué en 2018 du prix du Jury du Festival du cinéma arabe organisé par l'Institut du monde arabe à Paris (France). Organisé par le «Centre culturel arabe» (ICArabe), le Festival du film arabe au Brésil entend mettre en valeur le cinéma arabe, à travers des projections de films, des rencontres et des débats, dirigés par des cinéastes et intellectuels du Brésil et des pays arabes.

L. B.

## Russie

### La RASD participe au 13<sup>e</sup> Festival international de musique de Moscou

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) participe au 13<sup>e</sup> festival international «Rassemblement des amis», organisé dans la capitale russe, Moscou, à l'invitation du Conservatoire d'Etat de Moscou «Peter-Tchaïkovski».

Le festival a ouvert dimanche ses portes aux visiteurs en présence de la direction du conservatoire et de la presse, ainsi que de

plusieurs délégations d'Espagne, d'Argentine, de Colombie, de Chine, d'Iran, de Turquie, d'Italie des Etats-Unis.

La RASD est représentée par une délégation du ministère de la Culture, qui participe à cet événement jusqu'au 29 août prochain.

L'exposition du Sahara occidental a présenté des produits artisanaux authentiques de la culture saharienne, des planches pho-

tographiques qui représentent des aspects essentiels du développement de la société au Sahara occidental, ainsi que la tente traditionnelle avec ses accessoires.

Depuis l'ouverture du festival, beaucoup de personnes ont visité l'exposition du Sahara occidental.

R. C.

## AGEND'ART

**Centre Culturel MustaphaKateb (5, rue Didouche Mourad, Alger)**  
Jusqu'au 8 août : L'Etablissement Arts et Culture, en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, organise une exposition collective de l'artisanat d'art.

**Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)**  
Jusqu'au 8 août : Exposition de peinture avec l'artiste Belkacem Kefil.

**Galerie d'Arts Mohamed-Racim (5, avenue Pasteur, Alger)**  
Jusqu'au 18 août : Exposition de peinture avec l'artiste Abdelmadjid Guemroud.



## Coupe d'Afrique de tennis de table Kessaci et Loghraïbi sortent

**L'ALGÉRIEN** Sami Kherouf s'est qualifié aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique de tennis de table (ITTF Africa Cup) à Lagos (Nigeria), alors que ses compatriotes Katia Kessaci et Lynda Loghraïbi ont été éliminées en huitièmes. Kherouf, 30 ans et 185<sup>e</sup> mondial, a éliminé en huitièmes de finale le redoutable Nigérian Mati Taiwo 4-2 (7-11, 11-4, 11-8, 7-11, 11-6 et 11-9), s'offrant une place en quarts où il va retrouver le Congolais Idow Saheed, vainqueur du Nigérian Toriola Segun 4-2 (6-11, 11-5, 11-7, 11-8, 6-11 et 11-9). Au tour préliminaire, l'Algérien a pu sortir de la 8<sup>e</sup> et dernière poule du tournoi en terminant premier, après deux victoires devant Twumasi Fredrick (Ghana) 3-0 et Kassa Gedeon (Congo) 3-2. Pour sa part, la pongiste Katia Kessaci n'a pu aller au-delà des 8<sup>e</sup> de finale, après sa défaite devant Ojumu Ajoke (Nigeria) 0-4 (5-11, 8-11, 6-11 et 9-11). En poules, Kessaci (24 ans et 194<sup>e</sup> mondiale) a pris la seconde place du 5<sup>e</sup> groupe avec un succès face à l'Éthiopienne Dejene Ngidie 3-0 et un revers devant la Nigérienne Oshonaïke Olufunke (1-3). Kessaci jouera le classement pour les 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> places et affrontera la vainqueur du match Patel Danisha (Afrique du Sud) - Ankude Millicent (Ghana),

dimanche soir. Sa compatriote Lynda Loghraïbi, 129<sup>e</sup> mondiale, a été éliminée elle aussi en 8<sup>e</sup> de finale par la Nigérienne Olufunke 1-4 (7-11, 6-11, 6-11, 12-10 et 5-11). Avant d'atteindre les 8<sup>e</sup>, Loghraïbi s'en est bien sortie de la poule 7 avec deux succès contre la Congolaise Litobaka Ammadine et la Ghanéenne Agbottah Hilda (3-0), après avoir perdu lors de son entrée en lice face à la Nigérienne Ajoke Ojumu 1-3. Loghraïbi devra se contenter des matchs de classement (9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> places) et affrontera la Sud-Africaine Mookrey Simeen. En cas de victoire, elle se mesurera à sa compatriote Katia Kessaci, si cette dernière arrive à se qualifier elle aussi. Par contre, le 4<sup>e</sup> pongiste algérien annoncé pour la Coupe d'Afrique de Lagos, en l'occurrence Larbi Bouriah (315<sup>e</sup> mondial) n'a pas pris part au tournoi qui se déroule en présence de 51 athlètes dont 22 filles, représentant 14 pays. Une fois la Coupe d'Afrique ITTF-2019 terminée, les pongistes algériens prendront part à l'Open ITTF-2019, appelé Challenge Plus du Nigeria qui va regrouper, du 7 au 11 août, 171 joueurs, selon la Fédération internationale de tennis de table (ITTF).

## Championnats arabes de tennis (jeunes) Le DTN Bouchabou satisfait

**LE DIRECTEUR** technique national (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bouchabou, a estimé dimanche que la moisson de 11 médailles (2 or, 5 argent et 4 bronze) remportée lors des Championnats arabes (jeunes) clôturés samedi à Tunis, confirme la «nette progression» des jeunes joueurs et joueuses algériens. «Nous sommes très satisfaits du parcours de nos représentants à Tunis lors de cette échéance. Nous avons remporté 11 médailles et je peux dire que ce sont des résultats très prometteurs pour ces jeunes qui sont en train de travailler avec un grand sérieux. Ils sont en nette progression sur plusieurs volets, le tennis algérien est sur une dynamique de victoires», a

déclaré le DTN à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger lors du retour de l'équipe. Lors des épreuves individuelles, les Algériens ont décroché 5 médailles (1 or, 3 argent et 1 bronze), avant d'ajouter samedi six autres breloques à leur excavation dans le «par équipes» (1 or, 2 argent et 3 bronze). «Il y a une amélioration par rapport à l'édition précédente quand nous avons eu une seule médaille d'or, alors que cette année nous en avons eu deux. J'avoue qu'on aurait pu décrocher plus de médailles d'or dans l'individuel, mais malheureusement nous n'avons pas eu de chance dans le tirage au sort», a ajouté le patron de la DTN.

## Coupe d'Europe de judo (juniors) Abdelkader Mabrouk décroche l'or

**LE JUDOKA** Abdelkader Mabrouk a remporté la médaille d'or dans la catégorie des moins de 73 kg de la Coupe d'Europe (juniors), dimanche à Poznan (Pologne). L'Algérien s'est imposé en finale face au Tchèque Bydzovsky Adam, après avoir éliminé en demi-finales le Finlandais Heinonen Eetu. Lors du tour préliminaire (Poule A), le seul représentant algérien dans cette compétition a disposé du Britannique Harry Le Maire et du Polonais Kaczor Kacper. Cette Coupe d'Europe juniors enregistre la participation de 179 athlètes, dont 66 filles, issus de 25 nations, en présence de quelques pays non-européens à l'image de l'Algérie, du Canada,

des Etats-Unis, de l'Australie et du Mexique. Avec cette nouvelle consécration, Abdelkader Mabrouk ajoute un nouveau trophée à son palmarès, après avoir remporté le titre africain dans sa catégorie chez les juniors deux fois de suite (2018-2019) et la Coupe africaine en 2018.

## Championnat arabe de natation (jeunes) 1<sup>re</sup> journée Les Algériens décrochent quatre médailles d'or

**LA SÉLECTION** algérienne de natation a décroché quatre médailles d'or lors de la première journée du Championnat arabe des jeunes (garçons et filles) qui se déroule à Rabat, au Maroc (4-7 août). Dans la catégorie des benjamins (12-13 ans), trois médailles d'or ont été décrochées grâce à la nageuse Alaa Hamache au 50m nage libre qui a réalisé un temps de 30.82, Anes Tounsi au 200 m nage libre (2:07.17) et au relais mixte du 4x100m nage libre avec un temps de 4:09.04. Chez les

## CR Belouizdad

# Le Chabab prépare le Coton tchadien

■ La formation du CRB Belouizdad prépare sérieusement le match contre le Coton tchadien, comptant pour le tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine qui se jouera samedi 10 août au stade du 5-Juillet d'Alger.



Par Mahfoud M.

**P**articipants à cette compétition africaine après avoir décroché la Coupe d'Algérie la saison dernière, les gars de Laâkiba souhaitent faire bonne figure et aller le plus loin possible, même s'ils savent que la mission ne sera pas de tout repos. L'équipe algéroise devrait, à cet effet, entrer en stage préparatoire dès ce mercredi, sans doute à l'école d'hôtellerie d'Aïn Benian afin que le groupe soit prêt pour ce rendez-vous et puisse prendre option pour la qualification au prochain tour. C'est le staff technique sous la conduite

de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui a demandé à se préparer très sérieusement en programmant ce stage afin d'assurer une concentration totale en vue de cette rencontre très importante. L'essentiel est que l'équipe puisse réussir à se préparer dans les meilleures conditions possibles. Par ailleurs, rien n'est occulté au Chabab, étant donné que la direction du club a décidé de se déplacer au Tchad pour le match retour à bord d'un vol spécial pour éviter la fatigue des joueurs. Pour revenir à la préparation du match, il faut savoir que tout se passe bien pour le moment avec la présence de tous les joueurs, l'effectif

n'a enregistré aucune défection en raison de blessure ou autre. Le défenseur Bouchar affirme que son équipe est prête pour ce rendez-vous africain et qu'elle se donnera à fond pour réussir ce match qui reste très important, d'autant plus que son équipe renoue avec la compétition africaine après une longue absence. «Tout se passe bien. Nous travaillons d'arrache-pied pour être au rendez-vous et sommes décidés à nous donner à fond pour réussir cette première manche», dira le rugueux défenseur du Chabab.

M. M.

## Championnat arabe des jeunes de karaté (1<sup>re</sup> journée) 12 médailles pour l'EN

**L**a sélection algérienne de karaté-do a décroché samedi 12 médailles (2 or, 4 argent, 6 bronze), lors de la première journée du championnat arabe (cadets-juniors-espoirs) qui se déroule à Tunis. L'Algérie a décroché la première place chez les cadettes, devant l'Egypte, la Tunisie et l'Arabie saoudite, grâce aux deux médailles en vermeil remportées par Célia Ouikane (-47 kg) et Aya Sayad (-54 kg) en kumité et au bronze de Oudira Chaïma (+54 kg). Les Algériens ont poursuivi leur distinction en raflant deux médailles d'argent en kata chez les cadets, grâce à Aya Ould Larbi et Youcef

Ziad. Chez les juniors, Tarek Ben Ouba et Kenza Belabbès ont décroché respectivement la médaille de bronze et d'argent en kata, permettant à l'Algérie de terminer à la deuxième place au classement de cette spécialité. En kumité (cadets), la moisson algérienne a été conséquente avec trois médailles de bronze revenues à Helassa Anis (52 kg), Midoune Faleh (70 kg) et Rahmani Ismaïl (+70 kg), alors que Louisa Bouriche (juniors) a remporté la médaille de bronze dans la catégorie des -52 kg. La 12<sup>e</sup> et dernière médaille de la journée de samedi a été l'œuvre de Atoui Abdeslam (argent) chez

les juniors, dans la catégorie des -61 kg. Rappelons que l'Algérie s'était contentée d'une seule médaille d'or lors de la précédente édition disputée en Egypte. L'Algérie s'est présentée au rendez-vous tunisien avec 37 athlètes : 10 chez les cadets (6 garçons, 4 filles), 15 chez les juniors (9 garçons, 6 filles) et 12 chez les espoirs (6 garçons, 6 filles). Cette manifestation arabe enregistre la participation de 255 karatékas au total. La moisson algérienne devrait être revue à la hausse à l'occasion de la 2<sup>e</sup> et dernière journée.

minimes (14-15 ans), la sociétaire du GS Pétroliers, Meriem Khaldi, a brillé en remportant la médaille d'or au 200 m nage libre avec un temps de 2:10.20. Les épreuves de la première journée du Championnat arabe de Rabat se poursuivent avec la 2<sup>e</sup> séance programmée pour cet après-midi. L'Algérie prend part au rendez-vous arabe de Rabat avec 31 nageurs dont 15 filles, sous la conduite d'un staff technique composé de six entraîneurs et dirigé par le sélectionneur en chef Ali Maânsri.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Pour parer à tout risque sanitaire

## Aïd el-Adha: appel à éviter l'abattage anarchique dans la rue

A QUELQUES jours de l'Aïd el-Adha, le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables appelle les citoyens à éviter l'abattage anarchique dans la rue, devant les immeubles et dans les lieux publics pour parer à tout risque sanitaire et préserver la propreté de l'environnement. Dans un communiqué publié lundi en prévision de l'Aïd el-Adha 1440-2019, le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables appelle les citoyens à prendre leurs précautions pour parer tout risque sanitaire et préserver la propreté de l'environnement. Il leur recommande ainsi d'«éviter l'abattage anarchique dans la rue, devant les immeubles et dans les lieux publics», prévenant que «si des précautions ne sont pas prises en ce sens, la pollution qui en résulterait pourrait favoriser la prolifé-

ration de quelque 300 maladies». Pour ce faire, le ministère leur préconise de «se débarrasser des déchets résultant du sacrifice du mouton en observant les règles d'hygiène de mise, c'est-à-dire en plaçant ces résidus dans des sacs étanches avant de les jeter dans les lieux réservés à cet effet», insistant sur «le nécessaire respect des horaires de passage des camions de Netcom durant les jours de l'Aïd el-Adha». Le communiqué invite, par ailleurs, la société civile à participer à la sensibilisation avant, pendant et après l'Aïd el-Adha. Dans ce cadre, le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables met à la disposition des citoyens le numéro vert 3007 et l'application mobile «Ndif» pour recevoir leurs requêtes et signalements via l'Agence nationale des déchets.

H. Y.

Guelma

## Un mort dans une collision entre un camion et une moto à El Fedjoudj

UNE PERSONNE a trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu à l'entrée de la commune d'El Fedjoudj (5 km au nord-ouest de Guelma) suite à une collision entre un camion et un motocycle, a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile. La victime, âgée de 74 ans, a rendu l'âme sur le lieu de l'accident qui s'était produit sur l'axe de la route nationale 80 (RN 80) reliant les wilayas de Guelma

et de Skikda, précisément à l'entrée de la commune d'El Fedjoudj, a-t-on précisé. La dépouille mortelle a été transférée par les éléments de l'unité principale de la Protection civile à la morgue de l'hôpital Hakim-Okbi de Guelma. De leur côté, les services de sûreté de wilaya ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Racim S.

Natation / Mondiaux

## Bernaoui : «Les déclarations de Sahnoune non-justifiées»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, a estimé lundi à Alger que les déclarations du nageur Oussama Sahnoune après sa mauvaise prestation aux Mondiaux-2019 de Gwangju (Corée du Sud), étaient «non-justifiées» et qu'il «disposait de tous les moyens nécessaires» pour réussir. «Pour moi, les déclarations d'Oussama Sahnoune ne sont pas justifiées. Je vais être franc aujourd'hui avec vous, il doit trouver les solutions à ses problèmes avec la Fédération algérienne de natation. Sahnoune dispose de tous les moyens nécessaires et s'il y a un retard concernant la bourse, il doit être patient car le transfert d'argent se fait d'une banque à une autre», a expliqué Bernaoui en marge d'une conférence de presse dédiée à la présentation de la participation algérienne aux Jeux africains Rabat-2019 (19-31 août). Le nageur algérien avait estimé que ses résultats négatifs aux Mondiaux-2019 de Gwangju

(12-28 juillet) étaient dus à «l'absence de soutien financier et moral», ce qui a perturbé sa préparation pour le rendez-vous sud-coréen. «Il faut avouer que ses résultats restent insuffisants malgré l'importante aide financière dont il bénéficie. Il avait une bourse de 3 millions de dinars et aujourd'hui elle est de 6 millions de dinars. Sahnoune doit être exemplaire et professionnel avec la Fédération algérienne de natation. Après son échec, je pense qu'il ne fallait pas faire ce genre de déclarations mais de continuer à travailler sans baisser les bras car nous le soutenons et nous allons continuer à le faire», a ajouté le premier responsable du sport algérien. Spécialiste du sprint, Sahnoune (26 ans) a échoué à passer le 1<sup>er</sup> tour qualificatif aux 50 et 100 m nage libre à Gwangju. Le natif de Constantine s'est contenté de la 10<sup>e</sup> place dans la 11<sup>e</sup> série du 100 m avec un temps de 49 sec 08, soit à 1 sec 08 de son meilleur chrono (48 sec 00), 5<sup>e</sup> meilleure

performance mondiale en 2018. Dans l'épreuve du 50 m, le sociétaire du Cercle des nageurs de Marseille a connu la même mésaventure, se faisant éliminer précocement avec sa 7<sup>e</sup> place dans la 13<sup>e</sup> série et un chrono de 22 sec 37, soit le 24<sup>e</sup> temps parmi les chronos des 130 nageurs répartis sur les 14 séries. Frustré, Sahnoune avait déclaré à l'APS : «Je suis très déçu des résultats établis aux Mondiaux. C'est une grande désillusion personnelle parce que j'ai le potentiel de faire mieux, mais comment rivaliser avec les meilleurs nageurs au monde si je prépare une telle compétition avec mes propres moyens, sans aucun soutien financier ou moral de la part de la Fédération algérienne et du ministère de la Jeunesse et des Sports. Nous sommes en fin de saison et je n'ai toujours pas reçu ma bourse. J'ai raté plusieurs stages et des compétitions importantes avant le début des Mondiaux-2019».

R.S.

## La rentrée sera difficile



Loumis

Djalou@hotmail.com

Saison estivale à Béjaïa

## L'affluence des estivants en baisse

■ La wilaya de Béjaïa a perdu sa notoriété de wilaya touristique, du moins en ce qui concerne le tourisme balnéaire.

Par Hocine Cherfa

Le nombre de baigneurs est en baisse d'année en année. «Quelque 1 360 000 baigneurs ont été enregistrés sur les 34 plages de la wilaya de Béjaïa depuis le début de la saison estivale en cours contre 2 268 000 baigneurs enregistrés durant la

même période de l'an dernier», a indiqué la direction de la Protection civile dans un bilan qui nous a été communiqué ces derniers jours. Il ressort du même bilan que pas moins de 3 317 interventions ont été enregistrées durant la même période contre 3 608 en 2018. Durant le mois de juin quelque 585 interventions ont été recensées alors qu'en juillet la Protection civile a noté 1 175 sorties. S'agissant des noyades, la Protection civile fait état du décès de cinq personnes depuis le début de l'été. Aussi, 1 761 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine contre 1 603 en 2018 sachant que 1 451 personnes ont été soignées sur place et 80 autres ont été évacuées aux centres de santé et 22 à bord d'embarca-

tions. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa ont effectué quelque 5 986 fois en réponse aux appels et demandes de secours reçus dont 2 617 fois avec ambulances pour l'évacuation et le sauvetage de 497 blessés pour diverses causes. En matière de mobilisation des moyens matériels, il est recensé 1 205 engins pour l'extinction des différents feux de forêt, couvert végétal, incendies, soit dans les milieux urbains ou industriels, les feux de voitures et autres incendies. Notons que la Protection civile de la wilaya s'est dotée cette année d'un poste avancé à Béni Maïouche. Ainsi, la Protection civile compte 20 unités opérationnelles au total.

H. C.

Jeux méditerranéens-2021

## Salim Iles désigné directeur général

SALIM ILES a été désigné directeur général des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en 2021 en remplacement de Mohamed El-Morro, démis de ses fonctions, a indiqué lundi à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui. «Nous avons appris avec une grande satisfaction la nomination de l'ex-champion algérien de natation, Salim Iles, au poste de directeur général des Jeux méditerranéens 2021 d'Oran. C'est une décision prise par le Premier ministre, Nouredine Bedoui sur proposition du ministère de la Jeunesse

et des Sports», a déclaré Bernaoui lors d'une conférence de presse sur la participation algérienne aux Jeux africains 2019. Salim Iles remplace Mohamed El-Morro, ex-président de l'ASM Oran, installé par l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, en novembre 2018 comme directeur général d'Oran-2021. De son côté, Zhor Guidouche, ex-membre du Comité olympique et sportif algérien (COA), a été désignée en qualité de directrice chargée de l'administration.

O N